



Budget Initial 2022

Vote des Enveloppes Formation et Recherche

CA du 16 juillet 2021



ENVELOPPE FORMATION

- C'est le montant de la dotation que l'Etablissement alloue aux 3 UFR et qui sera répartie par la CFVU en septembre
- Cette dotation est ensuite notifiée à chaque UFR qui la répartit comme elle le souhaite (hors crédits d'investissement)
- Le modèle d'allocation des moyens aux UFR a été rediscuté cette année avec les direction d'UFR et se décline comme suit :
 - La dotation reste identique à celle de 2021 à hauteur de **271 000 €**, avec des critères de répartition légèrement différents ;
 - Les crédits financés par les ressources propres dégagées par la formation continue sont reversés aux UFR à hauteur de **40% au lieu de 30 %** ;
 - La ligne ouverte sur le budget sur CFA pour les formations ouvertes à l'apprentissage est portée à **20% au lieu de 15 %**.
- Cette dotation sera complétée par :
 - Les crédits d'heures complémentaires délégués dans les composantes ;
 - Les crédits issus de la loi ORE ;
 - Le fonds de soutien à la pédagogie.



ENVELOPPE RECHERCHE

- Le montant 2022 est arrêté à **708 736 euros hors crédits du DSG et reports exceptionnels dus à la crise sanitaire**
- Une augmentation de 73 575 euros par rapport à 2020 :
 - Dont 61 120 euros attendus du MESRI (notification intermédiaire de juillet) correspondant à 10% des crédits affectés aux activités des unités de recherche par UBM

	2021	2022
Dotations UR	461 200	517 320
PSE	104 461	119 916
Restructuration recherche	30 000	25 000
Moyens mutualisés	39 500	46 500
<i>Dont PUB</i>	<i>30 500</i>	<i>37 500</i>
<i>Dont DR</i>	<i>9 000</i>	<i>9 000</i>
	635 161	708 736



ENVELOPPE RECHERCHE

Une répartition repensée

		2021	2022	Variation
Politique scientifique de l'établissement	Dotations des unités de recherche	461 200 €	517 320 €	56 120 €
	Cofinancement des projets Région	14 661 €	11 516 €	-3 145 €
	Appels à projet Politique scientifique d'établissement	40 000 €	47 000 €	7 000 €
	Aide à traduction	8 000 €	8 000 €	0,00 €
	Revue cofinancées	21 500 €	24 100 €	2 600 €
	Chaires	9 500 €	9 500 €	0,00 €
	Adhésions aux Groupements d'intérêt scientifique	5 500 €	6 500 €	1 000 €
	Publication de la leçon inaugurale	- €	1 000 €	1 000 €
	Abonnement diffusion de la recherche (HAL, etc.)	4 300 €	10 300 €	6 000 €
	UN@ éditions	1 000 €	2 000 €	1 000 €
Total PSE Dépenses structurelles		104 461 €	119 916 €	15 455 €
Restructuration de la recherche	Équipes projets	20 000 €	- €	-20 000 €
	Actions structurantes	- €	10 000 €	10 000 €
	Animation scientifique de l'établissement et soutien à l'internationalisation	10 000 €	15 000 €	5 000 €
Total Restructuration de la recherche		30 000 €	25 000 €	-5 000 €
Moyens mutualisés	Presses universitaires de Bordeaux	30 500 €	37 500 €	7 000 €
	Direction de la Recherche	9 000 €	9 000 €	0,00 €
Total Moyens mutualisés		39 500 €	46 500 €	7 000 €
		635 161 €	708 736 €	73 575 €



ENVELOPPE RECHERCHE

- Les projets présentés au **DSG 2021** représentent une somme globale de 263 900 euros. La dotation allouée par le MESRI dans ce cadre viendra s'ajouter à l'enveloppe recherche. Rappel des projets :
 - Analyser, structurer, développer et valoriser l'édition des périodiques à l'Université Bordeaux Montaigne (144 000 euros demandés)
 - Elaboration d'une offre de formation en ligne de l'école doctorale « Montaigne Humanité » (119 900 euros demandés)

- Le **report exceptionnel des crédits** non consommés en 2021 par les unités de recherche du fait de la crise sanitaire s'ajoutera également à l'enveloppe, sous réserve du constat fait de leur déprogrammation au BR2 2021. Le montant de ces reports n'est pas évalué à ce jour.